

« La sécurité pour le capital signifie l'insécurité pour les travailleurs »

Non aux mesures répressives !

Les lois anti-terroristes sont des mesures de répression étatique ; les droits et les libertés élémentaires sont remis en cause pour la sécurité du capital !

Qu'est ce que la terreur ? Pourquoi les lois « anti-terroristes » ?

La terreur, est une notion qui englobe toutes les formes de violence destinées à réprimer, assimiler et terroriser la population civile. Cependant, pour manipuler les travailleurs et créer une psychose autour de la terreur dans la société, les capitalistes et les impérialistes redéfinissent cette notion et la mettent à jour en vue de leurs propres intérêts, c'est à dire leurs intérêts de classe. La terreur, qui est un des aspects de la guerre psychologique, permet aux classes dirigeantes de surmonter sans entrave la crise du capitalisme qui s'aggrave sérieusement. Elle est déjà mise en pratique lors des guerres d'agression et d'occupation, pour mater et étouffer l'opposition sociale, enfin parfois comme instrument de déstabilisation de l'opinion publique.

En 1997, lors du sommet de l'OTAN, les participants se sont penchés sur la question de « l'OTAN et la sécurité au 21^{ème} siècle ». Le constat fut le suivant : le 21^{ème} siècle sera marqué par l'aggravation des inégalités économiques, ce qui rendra difficile le contrôle des mouvements sociaux et les émeutes à venir, par conséquent les Etats auront le besoin de recourir à nouvelles mesures de sécurité. De plus, lors de cette réunion la terreur a été définie comme « tout acte pouvant nuire aux intérêts intérieurs et extérieurs des Etats membres et de leurs alliés ». C'est pourquoi les mouvements de libération nationale et sociale ont été qualifiés de mouvements terroristes et une « liste noire » de ces organisations a été dressée.

La constatation faite à la réunion de l'OTAN et la peur d'une explosion sociale imminente ont donné naissance à toute une législation anti-terroriste et à des mesures de sécurité exceptionnelles dans la plupart des Etats européens. De cette façon, les capitalistes envisagent de se prémunir face aux contradictions du système qui s'exacerbent et qui risquent d'éveiller la colère et la révolte des travailleurs obligés de porter le poids de la crise.

C'est ainsi que les lois anti-terroristes, qui attendaient dans les tiroirs, ont vu le jour à la suite du 11 septembre et ces mesures ont été silencieusement adoptées par les parlements des Etats européens. Toute cette législation et ces mesures de sécurité sont en fait totalement arbitraires car elles se fondent sur la simple suspicion. Le simple fait d'être « suspect de terrorisme » ou de « porter un potentiel terroriste » suffit pour être fiché, pisté, arrêté, interrogé, jugé et condamné ou assassiné arbitrairement. Pour les organisations et les associations, cela se traduit par l'interdiction de leurs activités et la répression envers leurs militants.

Même si l'application de cette terreur étatique revêt des formes plus ou moins différentes selon les pays, le modèle européen reste l'exemple pour tous les autres. Par exemple, les Etats européens s'accordent d'ores et déjà sur des points tels que la création d'une armée européenne, la coordination entre les services secrets ou sur les procédures communes concernant les extraditions.

Le droit à la vie est en danger !

Au mois de Juillet en 2007, dans le metro de Londres Charles de Menezes, un électricien qui descendait les escaliers en courant, a été abattu par 7 balles tirées à bout portant. Pour quelle raison ? Sa veste épaisse et sa course dans les escaliers faisaient de lui un suspect selon la loi anti-terroriste.

La vie privée est sous surveillance !

La vie privée est surveillée, contrôlée et menacée avec la création d'une banque de données regroupant les données ADN, l'origine ethnique, l'appartenance religieuse et l'engagement politique des personnes, par le contrôle des mails et des conversations sur Internet, par les écoutes téléphoniques et l'enregistrement des

conversations. Ces contrôles sont effectués par la police et les services secrets sans une décision de justice. Ainsi, la surveillance et le contrôle des faits et gestes rythment de plus en plus le quotidien des populations, qui sont obligés de s'y plier.

Les droits à l'expression, à la manifestation et à l'organisation sont menacés !

La loi anti-terroriste entraîne l'interdiction des organisations démocratiques qui luttent en faveur des libertés et l'arrestation de leurs militants. Les associations, les organisations les militants de ces associations subissent des pressions et sont victimes des descentes policières en vertu de la loi anti-terroriste. Par la même occasion, les droits les plus élémentaires comme par exemple le droit à l'information sont aussi bafoués lors de ces interventions policières.

D'une part, les manifestations, les mouvements sociaux et les actions revendicatives ainsi que les personnes ou les organisations qui mènent ces actions sont qualifiés *de facto* de terroristes. Le soutien oral ou écrit à ces manifestations est aussi sanctionné par la législation anti-terroriste. C'est dans ce cadre qu'environ 30 000 personnes ont été inscrites sur des « listes de terroristes » appelées les « listes rouges ». Beaucoup sont jugés et sont privés de leurs droits fondamentaux lors des procédures judiciaires menées à leur encontre.

D'autre part, la durée des gardes à vue est prolongée, les dossiers traités sont souvent déclarés confidentiels, les arrestations sont facilitées, et enfin les droits de réunion, de manifestation et de circulation sont limités pour les militants d'associations déclarées suspectes.

Ainsi, 400 organisations, qui très souvent sont des organisations de libération nationale ou sociale qui luttent contre les injustices se trouvent dans cette liste noire. Suite à ces listes, des organisations démocratiques et des partis politiques progressistes en France, en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Espagne et en République Tchèque ont subis des perquisitions, de violentes descentes policières et ont été frappées d'interdictions.

Par exemple, en Allemagne, les associations kurdes affiliées à YEK-KOM ainsi que les domiciles de ses militants ont été saccagées par police. Lors de ces descentes plus de 200 associations, domiciles et commerces ont été fouillés, des centaines de militants ont été arrêtés et des dizaines ont été écroués. La chaîne de télévision kurde Roj TV, ainsi que le quotidien « Özgür Politika » ont été interdits. Par ailleurs, les journalistes du quotidien « Yeni Özgür Politika » sont toujours sous une étroite surveillance policière sous prétexte d'appartenir à une organisation illégale. D'autres journaux progressistes et révolutionnaires sont aussi sous la menace d'interdictions.

Outre les descentes et perquisitions faites aux associations affiliées à Kon-Kurd, en France, en Allemagne et en Belgique d'autres associations et organisations telles que la Fédération Anatolienne, ATIK, Secours Rouge International (SRI), le Bloc-ML, l'Association des Parents et Amis des Prisonniers Communistes (APAPC), l'Union des Jeunes Progressistes arabes (UJPA) et le comité Solidarité/ Liberté ont été visées par la police, des opérations simultanées ont conduit à l'arrestation de plusieurs militants et la confiscation des téléphones portables, des ordinateurs et des objets personnels. Des opérations menées avec la police française ont eu lieu en Espagne, contre les organisations telles que le Parti communiste espagnol (reconstitué) Herri Batasuna'ya, ANV, ETA, et en Italie contre le (nouveau) Parti communiste italien.

Suite à ces opérations, des militants ont été arrêtés et jugés et les activités de certaines associations ont été interdites. L'écrivain et le politicien kurde Muzaffer Ayata a été condamné pour ses activités politiques. Hasan Boran, Cenap Yeter membre du KNK, l'avocat Ahmet Düzgün Yüksel, le journaliste Hasan Subaşı et Önder Doluş, qui en ce moment emprisonné, sont sous la menace de reconduite à la frontière et d'extradition vers la Turquie.

Les activités de l'association Démocratie et Culture à Duisburg en Allemagne ont été suspendues en raison du soutien et des informations fournis aux résistants luttant contre l'occupation en Irak et contre le sionisme en Israël.

Les interdictions, la répression et les arrestations des militants de ces associations et partis politiques visent en fait indirectement les travailleurs nationaux et les travailleurs immigrés. Tout ceci marque le début d'une nouvelle ère qui annonce une terreur et une répression déjà connues dans le passé. En effet, la condamnation du

communisme et la tentative d'interdiction des symboles communistes suggérée par des députés au Parlement européen rappellent la période obscure du nazisme.

Par conséquent, la terreur étatique mise en application par la loi anti-terroriste vise les droits d'expression, de réunion, d'association et de manifestation des travailleurs et des immigrés. Le but est créer une société dépolitisée, désorganisée et soumise face à la barbarie capitaliste.

Les travailleurs sont les cibles de ces mesures

Ces attaques visent à protéger et à sécuriser le capital et à maintenir la pression et l'exploitation sur les travailleurs de toutes origines, de toutes confessions, de tout âge et de tout sexe. Mais au centre de cette attaque se trouvent les travailleurs immigrés, car le capital tente de casser l'unité de la classe ouvrière. Les travailleurs nationaux doivent être conscients de cette réalité et doivent se mobiliser pour combattre ces mesures et ces agressions.

Le racisme et les discriminations sont rendus légitimes

Les travailleurs immigrés, qui ont été appelés pour reconstruire le continent européen après les destructions causées par la 2^{ème} guerre mondiale, ont travaillé pendant des décennies dans les industries sans bénéficier de l'égalité sociale et politique. Aujourd'hui ils sont victimes d'attaques car ils sont désignés comme les responsables de la crise économique : en effet, ils sont exposés à des mesures discriminatoires, à une ghettoïsation, à des attaques racistes telles que profanations de tombes, incendies criminelles, contrôles d'identité au faciès, perquisition dans les domiciles et les associations. Ils sont les premiers à être considéré comme « suspects » ou « des criminels potentiels ». De cette manière, le racisme se généralise et les agressions deviennent légitimes.

Dans ce contexte, les partis d'extrême-droite exploitent le thème de l'immigration sans aucune impunité. Les Etats se lancent dans une course aux expulsions d'immigrés clandestins. Les opinions publiques sont soumises à une propagande raciste, de plus des slogans et des affiches racistes sont diffusés dans les Etats européens « champions de la démocratie et des droits de l'Homme ». Cependant, même si le racisme et la discrimination sont punis par la loi, les violations de ces lois et les agressions restent généralement impunies.

Le droit d'asile est remis en cause

Les nouvelles mesures frappent particulièrement les demandeurs d'asile, qui ont lutté dans leur pays contre les injustices, l'oppression et l'occupation étrangère et qui ont combattu pour les droits et libertés. Au lieu d'accorder le droit d'asile et de protéger ces personnes, la nouvelle législation les abandonne à la torture et parfois à la mort dans leur pays.

Les modifications effectuées dans les conditions d'obtention du droit d'asile remettent en cause ce droit, les extraditions le rendent complètement caduque. Des bases de données (de personnes accusées « d'inciter au terrorisme » ou de « soutenir des actes terroristes ») sont établies et interdisent à certains de quitter leur pays.

Quel est le but de ces lois anti-terroristes ?

Comme il a été dit plus haut, ces lois et mesures servent les intérêts du capitalisme international. Elles ont été adoptées en même temps que les mesures et les réformes économiques visant les droits des travailleurs. Ceci n'est pas un hasard.

Pour perpétuer l'exploitation, conquérir de nouveaux marchés et occuper des territoires par la force les impérialistes ont recours à de mesures de sécurité qui leur permettent de museler toute opposition et d'avoir une liberté d'action. Cela explique la remise en cause des droits et des libertés fondamentales, le recours au racisme et à la discrimination, la liberté d'action accordée aux partis fascistes pour s'exprimer et siéger dans les parlements. Cela explique aussi toutes les régressions concernant l'éducation, la santé, la protection sociale, la retraite... Cela explique enfin l'augmentation dans le budget de la part attribuée à la sécurité et la défense nationale.

Les lois anti-terroristes sont indispensables pour les capitalistes pour mettre en pratique toutes ces agressions.

Pouvons-nous être de simples spectateurs face à ces mesures ?

Nous n'avons pas d'autres solutions que de nous organiser et de lutter contre cette politique. Le manque d'organisation et de lutte durcit les agressions impérialistes, les attaques racistes et fascistes et les mesures discriminatoires.

Estimant que « celui qui ne lutte pas pour sa cause, lutte pour la cause de son ennemi ». Nous demandons, en tant que **Plateforme des Organisations Démocratiques en Europe** (DEKÖP-A) :

- L'annulation de toutes les mesures de sécurité exceptionnelle.
- L'abolition des lois anti-terroristes.
- La fin de la terreur d'Etat.
- La liberté pour les personnes incarcérées à la suite des lois et des mesures anti-terroristes.
- L'arrêt des poursuites et des interdictions sur les organisations et partis politiques qui luttent pour la libération nationale ou sociale.
- La suppression d'Europol.
- L'abandon de l'idée d'une armée européenne.
- La protection de la vie privée et la fin de toutes les atteintes.
- Le droit à l'information et à la communication sans aucune limite.
- L'interdiction des partis racistes et fascistes.
- L'égalité des droits sociaux et politiques.
- Le droit de vote et d'éligibilité pour les immigrés.
- La fermeture des centres de rétention pour les reconduites à la frontière.

Par conséquent, nous appelons toutes les organisations, associations et partis politiques nationaux et immigrés à se mobiliser et à se joindre à notre combat « **contre les lois répressives** ». Ces lois visent tous les travailleurs sans aucune distinction, ne laissons pas faire et agissons !

Le plateforme des organisations démocratiques en Europe (DEKÖP-A) regroupant :

*La Confédération des Immigrés et Opprimés en Europe (AvEG-Kon), aveg-kon@hotmail.com
Le journal Yaşanacak Dünya, yanacakdunya@yahoo.com*

La Confédération des droits démocratiques en Europe (ADHK), info@adhk.de

La Plateforme pour l'Unité des Travailleurs et la Fraternité entre les Peuples (BİR-KAR) birkar@msn.com

La Confédération des Travailleurs de Turquie en Europe (ATİK) [konsey@atik-online.net](mailto:konsej@atik-online.net)

La Fédération des Associations Kurdes en Allemagne (YEK-KOM) yekkom@gmx.net